



FEUILLE D'ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR et / ou TRANSFORMATEUR

Cette feuille d'engagement est à remplir par tout producteur (même dans le cas d'un groupe de producteur, d'une famille ou d'une association) souhaitant intégrer l'Association et de ce fait bénéficier du système de garantie.

Je soussigné,

lieu d'exploitation :

souhaite adhérer à l'association «Bio Fetia» et m'impliquer dans le Système Participatif de Garantie des productions biologiques océaniques.

Je m'engage à :

- Accepter la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique comme référentiel de mon système de production et appliquer les règles qui y sont mentionnées.
- Construire un sol vivant au travers de pratiques agricoles qui préservent mon environnement, la biodiversité et la fertilité de mes sols afin de produire des aliments sains pour tous.
- Assurer la durabilité de mon outil de production ; recycler, autant que possible, ma semence et l'échanger avec les confrères. **Prendre la responsabilité d'exclure toute semence ou tout autre organisme issu de la transgénèse (OGM) de ma filière de production et de ma consommation personnelle. Aussi, je m'engage à utiliser les semences de filières bio qui me seraient proposées par le SPG Bio Fetia.**
- Ne plus appliquer de substances interdites par la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique sur mes parcelles, dans le cas où j'entre en conversion.
- Traiter correctement mes animaux d'élevage afin de garantir leur bien être.
- Respecter la charte, le fonctionnement global et tous les règlements de «*Bio Fetia*».
- Privilégier les ressources locales pour mes différents approvisionnements.
- Privilégier un choix variétal adapté aux conditions de sol, de climat et à la consommation traditionnelle.
- Encourager à la pratique de méthodes réellement conformes à la tradition culturelle et culturelle océanienne tant qu'elles sont compatibles avec les recommandations de la NOAB.
- Ne pas utiliser d'Organismes Génétiquement Modifiés et garantir mes approvisionnements.
- Assurer la non contamination ou la nette séparation des produits « *Bio Pasifika* » avec des produits/intrants interdits par la NOAB durant la production, la préparation, la transformation, l'emballage, le stockage, le transport et la commercialisation.
- Respecter les règles d'utilisation du signe de qualité « *Bio Pasifika* ».

- A ne vendre mes produits, une fois totalement garanti ou "en conversion", qu'à condition qu'ils ne soient pas mélangés à des produits conventionnels sur étal (quand bien même par mes clients) et à conformer mes filières de vente à la transparence.
- Ne vendre sous appellation « Bio Pasifika » que les productions certifiées par l'association « *Bio Fetia* » ou par un organisme de contrôle agréé sur la base de la NOAB et de soumettre toute nouvelle demande d'étiquetage à mon groupe local.
- M'acquitter des droits d'adhésion à l'association « *SPG Bio Fetia* » spécifiés dans ses statuts et à faire renouveler ma carte de membre à échéance.
- Accepter les décisions de l'association « *Bio Fetia* » concernant ma garantie.
- Consulter mon groupe local en cas de doute sur l'utilisation d'un intrant ou l'informer sur tout changement d'itinéraire technique majeur de mon exploitation.
- Faire connaître tout lien familial, affectif ou commercial qui pourrait remettre en cause l'impartialité de mon jugement dans le cadre des contrôles et des comités d'évaluation ou d'attribution de la garantie auxquels je participerais.
- Accepter les visites, d'enquêteurs mandatés par l'association « *Bio Fetia* » pour contrôler mon exploitation et les activités que je souhaite garantir ; visites des autorités compétentes incluses mais sur visa du Bureau Directeur de Bio Fetia.
- Me former, au sein de *Bio Fetia*, afin de participer à au moins une enquête ou un comité de garantie de l'association « *SPG Bio Fetia* », uniquement dans le cas du producteur et / ou transformateur utilisant exclusivement sa propre production.
- Contribuer à l'amélioration de l'agriculture biologique en Polynésie française et dans toute l'Océanie, en participant aux activités de mon groupe local et aux échanges entre groupes.
- Respecter la confidentialité vis-à-vis des données et informations portées à ma connaissance durant les contrôles, les évaluations et les commissions dans la mesure où ces données n'ont pas de lien avec la conformité à la garantie de *Bio Fetia*.

Fait le..... à

Signature